



## Niveau de vie et pauvreté des immigrés en 2007

Philippe Lombardo, Jérôme Pujol\*

**En 2007, le revenu disponible moyen des ménages immigrés est de 25 390 euros par an contre 33 720 euros pour les ménages non immigrés. Les deux tiers de ce revenu sont des revenus d'activité et près de 14 % correspondent à des prestations sociales.**

**La taille en moyenne plus importante des ménages immigrés accentue les écarts constatés sur le revenu disponible lorsque l'on compare les niveaux de vie. Ainsi en 2007, les personnes vivant dans un ménage immigré ont un niveau de vie moyen de 14 630 euros par an, soit 1 220 euros par mois.**

**À caractéristiques sociodémographiques identiques, les écarts de niveau de vie entre ménages immigrés et ménages non immigrés restent marqués. Les personnes qui vivent dans un ménage immigré sont moins souvent en emploi ; elles sont ainsi plus du tiers à vivre sous le seuil de pauvreté.**

D'après la définition adoptée par le Haut Conseil à l'intégration en 1991, une personne immigrée est une personne née à l'étranger et de nationalité étrangère à la naissance, qui a pu éventuellement acquérir la nationalité française par la suite. En 2007, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), les ménages dont la personne de référence et, s'il existe, son conjoint sont immigrés disposent d'un revenu disponible moyen de 25 390 euros par an, soit 2 120 euros par mois. Les ménages mixtes, c'est-à-dire ceux constitués d'un chef de ménage et de son conjoint dont un seul des deux est immigré, ne sont pas comptabilisés dans les ménages immigrés (*encadré*). Le revenu disponible annuel moyen des ménages non immigrés est de 33 720 euros, soit 2 810 euros par mois.

### Les prestations sociales sont plus importantes dans le revenu disponible des ménages immigrés

Comme pour les ménages non immigrés, les revenus d'activité sont la principale composante du revenu disponible des ménages immigrés puisqu'ils représentent plus des deux tiers du revenu disponible (*figure 1*). Les prestations sociales occupent une part plus importante dans le revenu disponible des ménages immigrés (13,8 %). Leur part varie de 21 % pour les ménages dont la personne de référence est née en Afrique à 5,4 % pour ceux dont la personne de référence est native de l'Europe. Du fait de revenus imposables plus faibles, les impôts directs représentent, une fois la prime pour l'emploi déduite, 6,8 % du revenu disponible des ménages immigrés contre 10,6 % pour les autres ménages. La différence de structure du revenu disponible entre ménages immigrés et non immigrés résulte en partie du nombre d'apporteurs de ressources. En effet, il y a plus de ménages comportant un seul apporteur de ressources (54,6 %) parmi les ménages immigrés que parmi les ménages non immigrés (44,4 %).

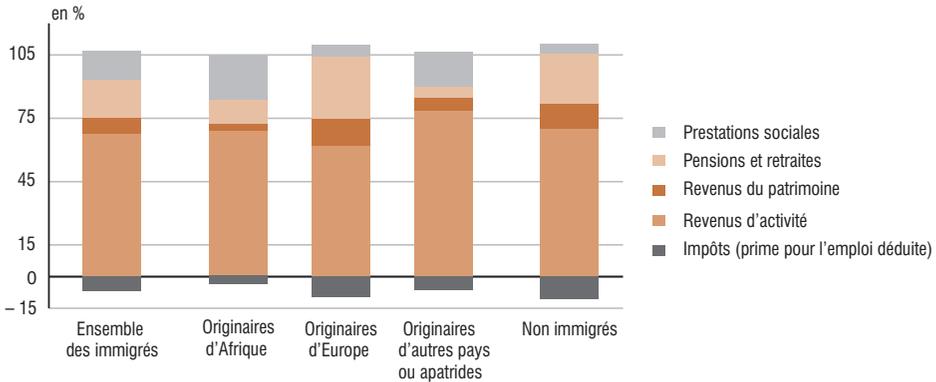
---

\* Philippe Lombardo, Jérôme Pujol, Insee.

La configuration familiale des ménages immigrés explique l'importance des aides sociales et le faible poids des impôts directs dans leurs ressources. Il y a notamment plus de familles monoparentales et de familles nombreuses parmi ceux-ci (figure 2). La composition familiale au sein des ménages immigrés varie fortement selon l'origine de la personne de référence. Si 67,3 % des ménages immigrés dont la personne de référence est native de l'Europe sont soit des personnes seules, soit des couples sans enfant, plus de 56 % des ménages dont la personne de référence est native de l'Afrique comportent au moins un enfant.

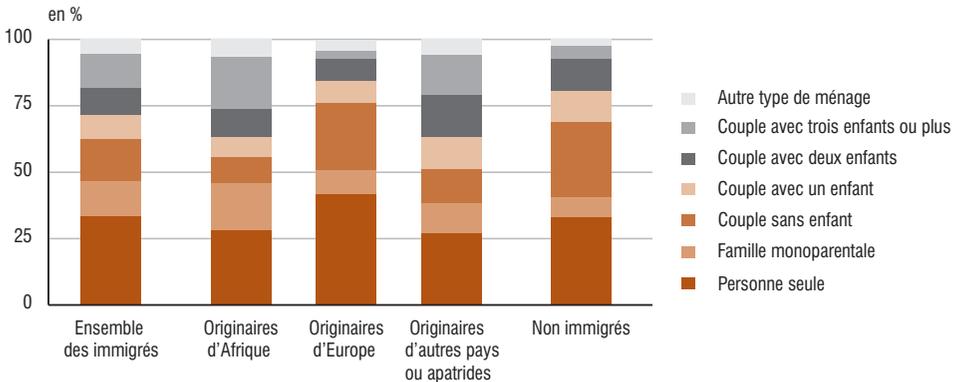
L'écart de revenu mesuré avant transferts fiscaux et sociaux entre ménages immigrés et ménages non immigrés s'élève à - 33,9 % en défaveur des ménages immigrés. Cet écart se réduit après transferts : il est en effet ramené à - 24,7 %, soit - 8 330 euros annuels. Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage, l'écart joue toujours en défaveur des ménages immigrés : de - 9,3 % pour les ouvriers à - 35,7 % pour les cadres. La redistribution bénéficie le plus aux ménages immigrés dont la personne de référence est un employé ou est inactive.

### 1. Composition du revenu disponible du ménage selon l'origine de la personne de référence en 2007



Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2007.

### 2. Composition familiale selon l'origine de la personne de référence en 2007



Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2007.

## Un niveau de vie moyen de 1 220 euros par mois pour les personnes vivant dans un ménage immigré

Le seul revenu disponible des ménages ne rend pas compte des économies d'échelle réalisées au sein d'un même ménage. Ces économies proviennent notamment du partage de pièces communes (cuisine, salle de séjour...) ou d'équipements divers (réfrigérateur, lave-linge, voiture...). Ainsi, il est plus pertinent de rapporter le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation (UC) afin de comparer la situation financière des personnes. Cette grandeur est appelée niveau de vie. Pour évaluer le nombre d'unités de consommation d'un ménage, on compte 1 UC pour le premier adulte, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Ainsi, un couple avec deux enfants de moins de 14 ans doit avoir un revenu disponible 2,1 fois supérieur à celui d'une personne seule pour accéder au même niveau de vie. Par construction, tous les membres d'un même ménage ont le même niveau de vie.

La taille des ménages immigrés étant en moyenne plus importante, l'écart entre ménages immigrés et non immigrés s'accroît lorsque l'on considère le niveau de vie. En 2007, les personnes vivant dans un ménage immigré ont un niveau de vie moyen de 14 630 euros par an,

*Encadré*

### Les ménages « mixtes »

Les ménages mixtes du point de vue de l'origine sont ceux constitués d'au moins une personne de référence et de son conjoint dont l'un est immigré et l'autre non immigré. En 2007, la moitié des personnes vivant dans un ménage mixte ont un niveau de vie inférieur à 16 730 euros par an, soit 1 390 euros par mois. Ce résultat n'est pas directement comparable avec celui portant sur les ménages immigrés. Pour ces derniers, le ménage peut être constitué d'une personne seule avec ou sans enfant ce qui n'est plus le cas lorsqu'on parle de ménage mixte puisqu'on ne considère dans cette catégorie, par définition, que les couples et les ménages complexes. En restreignant les ménages immigrés à ces deux seules configurations familiales, le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage mixte est 1,3 fois plus élevé que celui des personnes vivant dans un ménage immigré et correspond à 0,8 fois celui des personnes vivant dans un ménage ni immigré, ni mixte.

Parmi les ménages mixtes, le niveau de vie est le plus bas pour les ménages dont la personne de référence est originaire d'Afrique : leur niveau de vie médian est de 14 070 euros par an en 2007. Ce niveau de vie demeure néanmoins supérieur à celui que l'on peut observer lorsque la personne de référence a la même origine mais vit au sein d'un ménage immigré. Au total, l'écart de niveau de vie entre les deux situations est de 2 420 euros par an, soit 200 euros par

mois. Lorsque la personne de référence du ménage mixte est originaire de France, le niveau de vie médian est de 17 830 euros par an ; il est un peu plus élevé lorsqu'elle est originaire d'un autre pays d'Europe (18 030 euros). Ces constats se retrouvent pour les taux de pauvreté : quand la personne de référence est originaire d'Afrique et vit dans un ménage mixte, le taux de pauvreté est de 27,2 %, alors que si elle vit au sein d'un ménage immigré le taux de pauvreté est de 40 %. Lorsque la personne de référence est originaire de France, le taux de pauvreté est de 14,8 %, lorsqu'elle est originaire d'un autre pays d'Europe continentale, il est de 10,7 %. De façon générale, le taux de pauvreté des personnes vivant dans un ménage mixte est pratiquement deux fois moins élevé que celui des personnes vivant dans un ménage immigré. Il est par contre 2,2 fois supérieur à celui des personnes vivant dans un ménage ni immigré, ni mixte.

Ces écarts peuvent s'expliquer par des différences de composition familiale et de revenus individuels (revenus d'activité et de remplacement). Les ménages mixtes sont de taille plus petite : 42,2 % sont des couples sans enfant et 23,7 % sont des couples avec un enfant. Ensuite, si le nombre moyen d'apporteurs de ressources est comparable dans les ménages mixtes et dans les ménages immigrés, les revenus individuels sont par contre relativement différents. En moyenne, ces derniers sont 1,4 fois plus importants au sein des ménages mixtes.

soit 1 220 euros par mois (*figure 3*). Ce niveau de vie est inférieur en moyenne de 33 % à celui des personnes vivant dans un ménage non immigré (21 680 euros par an, soit 1 810 euros par mois). Les 10 % des personnes vivant dans les ménages immigrés les plus modestes (D1) ont un niveau de vie inférieur à 7 160 euros annuels alors que les 10 % les plus aisées (D9) ont au moins 23 070 euros, soit 3,2 fois plus. Selon l'origine de la personne de référence du ménage immigré, les situations ne sont pas homogènes. Ainsi, pour les ménages dont la personne de référence est native d'Afrique, la distribution des niveaux de vie est plus tassée puisque le rapport interdécile (D9/D1) est de 2,8. Parmi les personnes vivant dans un ménage immigré, 78,9 % ont un niveau de vie inférieur au niveau de vie médian de l'ensemble de la population (ce taux s'élève à 86,7 % lorsque la personne de référence est native d'Afrique) et seulement 3,1 % font partie des 10 % des personnes les plus aisées.

### 3. Caractéristiques de la distribution des niveaux de vie selon l'origine de la personne de référence en 2007

	Effectifs (milliers)	Niveau de vie moyen	1 <sup>er</sup> décile (D1)	Médiane (D5)	9 <sup>e</sup> décile (D9)	D9/D1	D5/D1	D9/D5
<b>Immigrés</b>	<b>5 084</b>	<b>14 630</b>	<b>7 160</b>	<b>12 440</b>	<b>23 070</b>	<b>3,2</b>	<b>1,7</b>	<b>1,9</b>
Afrique	2 588	12 670	6 960	11 490	19 370	2,8	1,7	1,7
Europe	1 523	18 540	8 070	15 670	29 030	3,6	1,9	1,9
Autres pays ou apatrides	973	13 760	6 810	11 640	21 630	3,2	1,7	1,9
<b>Non immigrés</b>	<b>54 771</b>	<b>21 680</b>	<b>10 560</b>	<b>18 690</b>	<b>34 650</b>	<b>3,3</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>59 855</b>	<b>21 080</b>	<b>10 010</b>	<b>18 170</b>	<b>33 900</b>	<b>3,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>

montants annuels en euros

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Lecture : les personnes qui appartiennent à un ménage d'immigrés dont la personne de référence est originaire d'Afrique, ont un niveau de vie moyen annuel de 12 670 euros.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2007.

En considérant l'activité au sens du Bureau international du travail<sup>1</sup> (BIT), les différences sont marquées entre ménages immigrés et ménages non immigrés. Les deux tiers des personnes de référence des ménages non immigrés sont des actifs ayant un emploi (*figure 4*). Dans les ménages immigrés en revanche, la personne de référence occupe un emploi dans un peu plus d'un cas sur deux. La part des ménages dont la personne de référence est au chômage est de 3,3 % pour les premiers alors qu'elle s'élève à 9 % pour les seconds. Comme pour le revenu disponible, ces écarts de structure induisent des différences marquées de niveau de vie moyen entre ménages immigrés et ménages non immigrés. Ces différences persistent à caractéristiques sur le marché du travail identiques. Ainsi, les ménages immigrés dont la personne de référence est retraitée ou occupe un emploi ont un niveau de vie moyen annuel inférieur de 6 500 euros environ par rapport à celui des ménages non immigrés. L'écart est de 3 240 euros lorsque la personne de référence est au chômage.

### À caractéristiques identiques, d'importants écarts de niveau de vie persistent entre ménages immigrés et non immigrés

L'écart moyen de niveau de vie entre ménages immigrés et ménages non immigrés est de l'ordre de -33 % (*figure 3*). Les différences varient selon l'origine de la personne de

1. Actif occupé au sens du BIT : personne âgée de 15 ans ou plus ayant travaillé (même une heure) au cours d'une semaine de référence, ou pourvue d'un emploi mais qui en est temporairement absente. Les apprentis et les stagiaires rémunérés effectuant un travail sont des actifs occupés.

#### 4. Indicateurs selon l'activité de la personne de référence en 2007

	Activité de la personne de référence	Répartition des personnes (%)	Niveau de vie moyen annuel (euros)	Niveau de vie médian annuel (euros)	Taux de pauvreté à 60 % (%)
<b>Ménages immigrés</b>	Actif occupé	56,6	16 060	13 390	27,1
	Chômeur	9,0	9 800	9 090	67,2
	Retraité	21,6	15 100	13 230	31,8
	Inactif	12,8	10 930	9 890	61,2
	<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>14 630</b>	<b>12 440</b>	<b>36,1</b>
Ménages non immigrés	Actif occupé	67,2	22 520	19 460	8,3
	Chômeur	3,3	13 040	11 160	48,0
	Retraité	25,4	21 590	18 400	9,3
	Inactif	4,1	15 340	11 600	43,4
	<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>21 680</b>	<b>18 690</b>	<b>11,3</b>
<b>Ensemble</b>	Actif occupé	66,3	22 050	19 040	9,7
	Chômeur	3,8	12 390	10 500	51,9
	Retraité	25,1	21 110	17 950	11,0
	Inactif	4,8	14 340	11 100	47,4
	<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>21 080</b>	<b>18 170</b>	<b>13,4</b>

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2007.

référence : elles sont de - 14 % pour les ménages dont la personne de référence est originaire de l'Europe et de - 43 % lorsque celle-ci est native du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie).

Le niveau de vie dépend de plusieurs facteurs : le nombre d'apporteurs de ressources du ménage, l'activité de la personne de référence et de son éventuel conjoint ainsi que leur position dans le cycle de vie, la configuration familiale... Une partie des écarts observés précédemment s'explique par des différences de composition de ces facteurs entre les deux populations. La mise en œuvre d'un modèle économétrique permet d'éliminer ces effets de composition et d'estimer des écarts du niveau de vie toutes choses égales par ailleurs entre les deux populations.

À caractéristiques identiques des personnes de référence (même sexe, même tranche d'âge, même type de ménage, même catégorie socioprofessionnelle,...), la différence de niveau de vie entre un ménage immigré et un ménage non immigré est ramenée à - 6,7 % pour les personnes de référence nées dans un pays de l'Union européenne à 15 et à - 18,5 % pour celles nées au Maghreb (figure 5). Ce qui signifie que, toutes choses égales par ailleurs, il reste une différence de plusieurs points (de - 6,7 à - 24,5 points selon l'origine géographique) entre les ménages immigrés et les autres ménages, différence qui n'est pas expliquée par des caractéristiques sociodémographiques directement observables avec les données disponibles.

#### Au sein des ménages immigrés, plus du tiers des personnes sont pauvres

Avec des niveaux de vie situés fréquemment dans le bas de la distribution, les personnes vivant dans un ménage immigré sont davantage exposées à la pauvreté. Le taux de pauvreté monétaire est défini comme la proportion de personnes ayant un niveau de vie inférieur à un certain seuil, appelé seuil de pauvreté. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution des niveaux de vie. En 2007, le taux de pauvreté à 60 % de l'ensemble de la population est de 13,4 % ; il correspond à un niveau de vie inférieur à 908 euros par mois.

Le taux de pauvreté des personnes vivant dans un ménage immigré est de 36,1 % (figure 6). Il est supérieur de près de 25 points à celui observé dans la population des ménages non immigrés. Ce taux est le plus élevé dans les ménages dont la personne de référence est native d'Afrique, à 42,7 %. Lorsque la personne de référence est ressortissante du continent européen, le taux de pauvreté reste nettement supérieur à celui de l'ensemble de la

## 5. Facteurs sociodémographiques explicatifs du niveau de vie

	Coefficients estimés	Différence de niveau de vie par rapport à la situation de référence (%)	Seuil de significativité <sup>1</sup>
<b>Constante</b>	<b>9,74</b>		
<b>Sexe de la personne de référence</b>			
<i>Homme</i>	<i>Réf.</i>		
Femme	-0,06	-5,6	***
<b>Âge de la personne de référence</b>			
Moins de 30 ans	-0,19	-17,5	***
<i>De 30 à 49 ans</i>	<i>Réf.</i>		
De 50 à 64 ans	0,14	15,0	***
65 ans ou plus	0,19	20,7	***
<b>Diplôme de la personne de référence</b>			
Aucun diplôme	-0,19	-17,2	***
<i>Au moins un diplôme</i>	<i>Réf.</i>		
<b>Activité de la personne de référence</b>			
Actif occupé, dont :			
agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	0,08	8,2	***
cadre ou profession intellectuelle supérieure	0,48	61,9	***
profession intermédiaire	0,12	13,1	***
<i>employé</i>	<i>Réf.</i>		
ouvrier	-0,04	-3,8	***
Chômeur	-0,30	-25,6	***
Retraité	-0,03	-3,0	***
Inactif	-0,25	-22,3	***
<b>Activité du conjoint</b>			
<i>Pas de conjoint</i>	<i>Réf.</i>		
Actif occupé	0,11	11,7	***
Chômeur	-0,09	-8,3	***
Retraité	0,01	0,8	n.s.
Inactif	-0,12	-11,6	***
<b>Type de ménage</b>			
<i>Personne seule</i>	<i>Réf.</i>		
Famille monoparentale avec un enfant	-0,04	-4,1	***
Famille monoparentale avec deux enfants ou plus	-0,15	-14,1	***
Couple sans enfant	0,16	17,2	***
Couple avec un enfant	0,06	6,0	***
Couple avec deux enfants	-0,04	-3,8	**
Couple avec trois enfants ou plus	-0,11	-10,2	***
Autre type de ménage	-0,04	-3,8	**
<b>Résidence en ZUS</b>			
<i>Non</i>	<i>Réf.</i>		
Oui	-0,07	-6,5	***
<b>Origine géographique de la personne de référence</b>			
<i>France (non immigré)</i>	<i>Réf.</i>		
Union européenne à 15 hors France <sup>2</sup>	-0,07	-6,7	***
Autres pays d'Europe	-0,15	-14,1	***
Maghreb	-0,20	-18,5	***
Autres pays d'Afrique	-0,19	-17,4	***
Turquie, Vietnam, Laos, Cambodge	-0,10	-9,2	***
Autres pays ou apatrides	-0,28	-24,5	***

1. \*\*\* : très significatif au seuil de 0,1 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \* : significatif au seuil de 10 %.

2. Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Luxembourg, Royaume-Uni et Suède.

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Lecture : le niveau de vie annuel de la situation de référence choisie dans le modèle s'élève à 17 050 euros ; il correspond au niveau de vie moyen d'une personne qui possède toutes les caractéristiques de la situation de référence. Les personnes vivant dans un ménage immigré dont la personne de référence est originaire de l'Union européenne à 15 disposent, toutes choses égales par ailleurs, d'un revenu disponible annuel inférieur de 6,7 % par rapport à cette situation de référence.

Note : pour disposer de plus d'observations et rendre le modèle plus robuste, deux années d'enquête ont été « empilées » – les ERF5 2006 et 2007 – et les résultats correspondent à une situation moyenne entre 2006 et 2007.

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2006 et 2007.

population, à 24 %. Au total, 1,8 million de personnes vivant dans un ménage immigré sont pauvres : elles représentent 22,8 % de l'ensemble de la population pauvre.

Quelle que soit l'activité de la personne de référence, les taux de pauvreté sont systématiquement plus élevés pour les ménages immigrés que pour les ménages non immigrés. Ainsi, lorsque la personne de référence est active occupée, le taux de pauvreté est de 27,1 % si elle appartient à un ménage immigré et de 8,3 % si celle-ci vit dans un ménage non immigré (figure 4). L'écart entre les taux de pauvreté est de 19,2 points lorsque la personne de référence est au chômage et de 22,5 points lorsqu'elle est à la retraite.

La moitié des personnes vivant dans un ménage immigré pauvre ont un niveau de vie inférieur à 704 euros mensuels (figure 6). L'indicateur d'intensité de la pauvreté mesure l'écart entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Cet écart est de 22,2 % pour les personnes vivant dans un ménage immigré alors qu'il est de 17,1 % pour les ménages non immigrés. Au sein des ménages immigrés, bien que moins touchés par la pauvreté, les ménages dont la personne de référence est native d'Europe ont l'intensité de pauvreté la plus élevée (23,3 %).

## 6. Indicateurs de pauvreté selon l'origine de la personne de référence en 2007

Personne de référence	Nombre de personnes pauvres (milliers)	Taux de pauvreté à 60 % (%)	Niveau de vie médian des personnes pauvres (euros par mois)	Intensité de la pauvreté <sup>1</sup> (%)
<b>Immigrés</b>	<b>1 833</b>	<b>36,1</b>	<b>704</b>	<b>22,2</b>
Afrique	1 104	42,7	715	21,3
Europe	365	24,0	696	23,3
Autres pays ou apatrides	364	37,4	699	23,1
<b>Non immigrés</b>	<b>6 201</b>	<b>11,3</b>	<b>753</b>	<b>17,1</b>
<b>Ensemble</b>	<b>8 034</b>	<b>13,4</b>	<b>743</b>	<b>18,2</b>

1. Écart relatif entre la médiane des niveaux de vie des personnes pauvres et le seuil de pauvreté.

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2007.

Une fois pris en compte, par une régression qualitative, les différentes situations sociodémographiques pour lesquelles le risque de pauvreté varie, les écarts selon l'origine géographique de la personne de référence restent significatifs (figure 7). Les ménages immigrés sont exposés à un risque de pauvreté plus élevé que dans la situation de référence. Le risque est supérieur d'un peu plus de 10 points lorsque la personne de référence est originaire d'Afrique et de presque 4 points lorsque cette dernière est originaire de l'Union européenne à 15. Par contre, l'écart à la situation de référence est moins important (presque 2 points) lorsque le chef du ménage est originaire de Turquie, du Cambodge, du Laos, ou du Vietnam). ■

### Pour en savoir plus

« Langue, diplômes : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail », *Insee Première* n° 1262, novembre 2009.

« L'activité des immigrés en 2007 », *Insee Première* n° 1212, octobre 2008.

« Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 – Près de 5 millions d'immigrés à la mi-2004 », *Insee Première* n° 1098, août 2006.

« Les immigrés en France », *Insee Références*, édition 2005.

## 7. Facteurs sociodémographiques explicatifs de la pauvreté

	Coefficients estimés	Probabilité estimée d'être pauvre sur la période 2006-2007 (%)	Écart de probabilité (en points)	Seuil de significativité <sup>1</sup>
<b>Constante</b>	- 2,40	8,3		
<b>Sexe de la personne de référence</b>				
Homme	Réf.			
Femme	0,37	11,5	3,2	***
<b>Âge de la personne de référence</b>				
Moins de 30 ans	0,66	14,9	6,6	***
De 30 à 49 ans	Réf.			
De 50 à 64 ans	- 0,49	5,3	- 3,0	***
65 ans ou plus	- 0,81	3,9	- 4,4	***
<b>Diplôme de la personne de référence</b>				
Aucun diplôme	0,70	15,3	7,0	***
Au moins un diplôme	Réf.			
<b>Activité de la personne de référence</b>				
Actif occupé, dont :				
agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	1,13	21,9	13,6	***
cadre ou profession intellectuelle supérieure	- 1,30	2,4	- 5,9	***
profession intermédiaire	- 0,59	4,7	- 3,6	***
employé	Réf.			
ouvrier	0,21	10,0	1,7	***
Chômeur	1,93	38,5	30,2	***
Retraité	0,56	13,7	5,4	***
Inactif	1,79	35,1	26,8	***
<b>Activité du conjoint</b>				
Pas de conjoint	Réf.			
Actif occupé	- 0,64	4,6	- 3,7	***
Chômeur	0,65	14,8	6,5	***
Retraité	- 0,22	6,7	- 1,6	***
Inactif	0,91	18,4	10,1	***
<b>Type de ménage</b>				
Personne seule	Réf.			
Famille monoparentale	0,37	11,6	3,3	***
Couple sans enfant	- 0,73	4,2	- 4,1	***
Couple avec enfant(s)	- 0,24	6,6	- 1,6	***
Autre type de ménage	0,01	8,3	0,0	***
<b>Résidence en ZUS</b>				
Non	Réf.			
Oui	0,41	12,0	3,7	***
<b>Origine géographique de la personne de référence</b>				
France (non immigré)	Réf.			
Union européenne à 15 hors France <sup>2</sup>	0,41	12,0	3,7	***
Autres pays d'Europe	0,88	17,8	9,5	***
Maghreb	0,92	18,4	10,1	***
Autres pays d'Afrique	0,94	18,7	10,4	***
Turquie, Vietnam, Laos, Cambodge	0,23	10,2	1,9	***
Autres pays ou apatrides	1,13	21,9	13,6	***

1. \*\*\* : très significatif au seuil de 0,1 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \* : significatif au seuil de 10 %.

2. Voir note sous la figure 5.

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Lecture : la probabilité d'être pauvre sur la période 2006-2007 est de 8,3 % pour une personne présentant toutes les caractéristiques de l'individu de référence (homme seul âgé de 30 à 49 ans ayant au moins un diplôme, actif occupé employé, ne vivant pas en ZUS et ne vivant pas dans un ménage immigré). Le fait d'être sans diplôme tout en conservant les autres caractéristiques de l'individu de référence augmente cette probabilité de 7 points par rapport à la situation de référence. Ces résultats sont issus de l'estimation d'une régression logistique.

Note : pour disposer de plus d'observations et rendre le modèle plus robuste, deux années d'enquête ont été « empilées » – les ERF5 2006 et 2007 – et les résultats correspondent à une situation moyenne entre 2006 et 2007.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2006 et 2007.